



justificatifs des charges vagues et procédure huissier

Par **colet**, le **08/10/2012** à **16:55**

depuis 10 ans je ne reçois aucun justificatifs des charges malgré mes demandes en février l'agence qui gère prélève sans aucune autorisation que je n'ai jamais remplie des travaux qui ne sont jamais faits volets cassés(5ans) etc..

et cette semaine l'agence mandate un huissier avec un moratoire confiscatif d'une rapidité effrayante j'ai reçu la lettre le 8 octobre et compte bloqué le 02 octobre : bloque mon compte et ma vie

mon loyer est payé régulièrement

on me réclame les charges cela justifie t' il cette façon de faire

je correspondais régulièrement et cordialement avec le comptable du cabinet immobilier

je fais quoi a part me lancer le falaise ça dépasse tout là

cordialement

Colet